

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2726/2020	Objet : Vote du budget supplémentaire.

Conseillers en exercice : 27 Présents : 23 Pouvoirs : 4
Absents : 0 Votants : 27

L'an deux mil vingt, le 29 septembre à 19 h00,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 18 septembre 2020, s'est réuni exceptionnellement à l'Espace des Buissons en séance publique sous la présidence d'Alphonse BOYE, Maire,

Présents : Alphonse BOYE, Maire.

Florence TORRECILLA, Alain BOUKRIS, Vanessa HANNI, Anne FERREIRA, Jean-Luc DESPREZ, Pauline BOHNERT-BISQUERT, Arnaud DESSAINT, adjoints au Maire.

Roland TIBI, Jean-Pierre VANHAVERE, François ELIE, Céline MONASSA, Caroline DELISSE, Stéphanie GODEAU JAOUEN, Mehdi BELLOUTH, Noémie ARNOFFI, Grégory NGUYEN, Jean-Jacques GAREAU, Martine HARBULOT, Danielle METRAL, Nicole DELBOSC, Bernard KAMMERER, Carine LACROIX CHARLES conseillers municipaux.

Absents représentés : Nicolas BRAGARD représenté par Vanessa HANNI, Dominique HUMEZ représentée par Pauline BOHNERT-BISQUERT, Samantha CRISIAS représentée par Alain BOUKRIS, Margot MAGIN représentée par Martine HARBULOT.

Absents : /

Madame Céline MONASSA a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-2, L.2312-1, L.2313-1, L.2311-1 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la décision d'affectation du résultat 2019 par délibération n° 2709/2020 du 29 juillet 2020 ;

Vu l'avis de la Commission Finances et Marchés Publics en date du 16 septembre 2020 ;

Considérant la présentation du Budget supplémentaire 2020.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

A à la majorité des votants, 20 voix pour, 7 voix contre (Martine HARBULOT, Jean-Jacques GAREAU, Margot MAGIN, Nicole DELBOSC, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER, Carine LACROIX CHARLES)

ARTICLE 1 : ADOPTE le Budget supplémentaire 2020, équilibré en dépenses et en recettes à la somme de :

Section de fonctionnement : **8 903 262 €**,

Section d'investissement : **2 757 561,61€**.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 29 septembre 2020



Alphonse BOYE
Maire de Marolles-en-Brie